



■ **Direction commerciale**

Case Postale 196
11 rue Saint Yves
75014 PARIS
Tél. 33 1 43 20 95 95
Fax. 33 1 42 79 99 43
<http://www.gem.xper.net>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CE 1907 / 2006

<p>1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIÉTÉ</p> <p>1.1 Identification du produit</p> <p>1.2 Identification des utilisations</p> <p>1.3 Fournisseur</p> <p>1.4 Identification de la Société</p> <p>1.5 Numéro d'appel en cas d'urgence</p>	<p>GRANULEX®</p> <p>- Sables et granulats pour mortiers, bétons de structure et blocs constructifs - Granulats utilisés en média filtrants destinés aux traitements des eaux - Poudre de couverture thermique utilisée en aciéries - Granulats pour paillage minéral des sols</p> <p>Fabricant</p> <p>GRANULATS EXPANSES DE LA MAYENNE Chattemoue - 53250 - VILLEPAIL Tél. : +33 2.43.03.43.20 – Fax : +33 2.43.03.62.35 http://gem.xper.net - Courriel : gem@xper.net</p> <p>Centre Anti-poisons : Paris : +33 1 40 37 04 04 Toulouse : +33 5 61 49 33 33</p>
<p>2. IDENTIFICATION DES DANGERS</p>	<p>Classification Union Européenne : Ce produit n'est pas classé comme substance dangereuse selon les critères de la Directive Européenne CEE 67/548</p>
<p>3. COMPOSITION, INFORMATION SUR LES COMPOSANTS</p> <p>3.1 Composition Informations pour usages bétons de structure</p> <p>3.2 Préparations classées</p> <p>3.3 Constituants dangereux</p> <p>3.4 Classement et étiquetage</p> <p>3.5 C.A.S. EINECS</p> <p>3.6 Constituant confidentiels</p>	<p>Produit naturel extrait en carrière et expansé en four rotatif à 1130°C sans modification de sa composition chimique</p> <p>SiO₂ : 63% - Al₂O₃ : 21% - Fe₂O₃ : 8,5% - K₂O 3,6 % - Na₂O 1,5 % MgO 1 % - CaO 0,5 % Na₂O_{eq} 0,044 % - SO₃ 0,02 % - S_T 0,02 % - S_{EX} 0,008 % Soufre des sulfures :0,000%</p> <p>Sans objet, substance non dangereuse</p> <p>Aucune substance classée dans SVHC</p> <p>Selon NF EN 13055-1</p> <p>Non applicable Non applicable Aucun</p>
<p>4. MESURE DE PREMIERS SECOURS</p> <p>4.1 Inhalation</p> <p>4.2 Ingestion</p> <p>4.3 Contact dermique</p> <p>4.4 Contact oculaire</p>	<p>Eloigner le sujet de la zone d'exploitation. En cas d'ingestion en grande quantité, consulter un médecin. Laver avec eau et savon. Laver immédiatement à l'eau; en cas d'irritation persistante consulter un médecin.</p>
<p>5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</p> <p>5.1 Moyens d'extinction</p> <p>5.2 Moyens d'extinction proscrits</p> <p>5.3 Dangers d'exposition aux produits de combustion</p> <p>5.4 Equipements spéciaux des intervenants</p>	<p>Produit ININFLAMMABLE classe A1 selon NF EN 13501-1</p> <p>Sans objet Sans objet Sans objet Sans objet.</p>
<p>6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE</p> <p>6.1 Précautions individuelles</p> <p>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement</p> <p>6.3 Méthode de nettoyage</p>	<p>Aucune mesure Aucune mesure</p> <p>Ramassage mécanique adapté à la forme physique et au volume concerné.</p>
<p>7. MANIPULATION ET STOCKAGE</p> <p>7.1 Manipulation</p> <p>7.2 Stockage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériaux d'emballage • Matières incompatibles • Locaux 	<p>Précaution d'usage concernant la manipulation des sables et granulats</p> <p>Tous les matériaux d'emballage sont utilisables Aucune matière identifiée Stocker sous abri ou à l'air libre sur une surface propre. Le schiste expansé n'a pas de réactions dangereuses et ne présente pas de risques de produit de décomposition dangereux.</p>

Mise à jour le 12/12/07 Révision 16/07/2009



■ Direction commerciale

Case Postale 196
11 rue Saint Yves
75014 PARIS
Tél. 33 1 43 20 95 95
Fax. 33 1 42 79 99 43
<http://www.gem.xper.net>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CE 1907 / 2006

<p>8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS PROTECTION INDIVIDUELLE</p> <p>8.1 Mesure d'ordre technique 8.2 Valeurs limite d'exposition 8.3 Equipements de protection individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protection respiratoire • Protection cutanée • Protection oculaire • Mesures d'ordre technique 	<p>Ne nécessite pas de mesures spécifiques ou particulières sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène et de sécurité.</p> <p>Sans objet Sans objet</p> <p>Mise à disposition de masques anti-poussière au moment des manipulations (protection de confort et non protection contre les dangers).</p> <p>Gants, vêtements professionnels habituels, hygiène corporelle. Port de lunettes de sécurité. Eviter la formation et l'émission de poussière, assurer une bonne ventilation des lieux de travail.</p>
<p>9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES Aspect</p> <p>Odeur PH Point d'ébullition Point de fusion Point d'éclair Inflammabilité Propriétés explosives Propriétés comburantes Pression de vapeur Masse volumique Solubilité dans l'eau Solubilité dans les graisses</p>	<p>Substance solide Sables et Granulats de formes irrégulières arrondies de couleur brune pour les nodulaires et de couleur gris à gris foncé pour les concassés. Sans odeur 6,5 à 7 2500°C 1250°C non applicable inflammable non applicable non applicable non applicable 0,75 à 1,8 (densité absolue) nulle nulle</p>
<p>10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ 10.1 Conditions à éviter 10.2 Produits de décomposition dangereux</p>	<p>Très stable le schiste est un produit à grande inertie chimique. Aucune Aucun</p>
<p>11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</p>	<p>Produit non toxique Conforme à la norme NFS 51-212/213/214 & EN 71 Partie 1 (04/89) Partie 2 (02/94) partie 3 (03/95)</p>
<p>12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES 12.1 Ecotoxicité 12.2 Mobilité 12.3 Persistance à la dégradabilité 12.4 Bio accumulation 12.5 Résultat évaluation PBT 12.6 Autres effets nocifs 12.7 Toxicité aquatique</p>	<p>Nulle Nulle Non dégradable Nulle Sans objet Aucun Non applicable (substance naturelle utilisée pour le traitement de l'eau)</p>
<p>13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION</p>	<p>Sans objet Après emploi dans les bétons, se reporter aux FDS ciments ou chaux</p>
<p>14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</p> <ul style="list-style-type: none"> • RTMDR/RTMDF • IMDG • IATA 	<p>Aucune mesure particulière Protection habituelle pour le transport des granulats (bâche) Non dangereux (J.O. du 27/12/94) Non réglementé Non dangereux</p>
<p>15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION 15.1 Symbole de danger 15.2 Tableau des maladies professionnelles</p>	<p>Classification, étiquetage : pas classé selon les directives 67/548/CEE et 88/379/CEE, étiquetage selon NF CE 13055-1 Aucun Aucune</p>
<p>16. AUTRES INFORMATIONS Code douanier : 68062010 Code Prodcom : 26 82 16 20.3</p>	<p>Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Cette fiche a été rédigée conformément à la norme NF-T-01-102 et à l'article R-231-53 du code du travail complété par les arrêtés du 05/01/93 et 07/02/97 qui transcrivent la directive 91/155/CEE. Elle est complétée par les directives du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH). Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Elle complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.</p>

Mise à jour le 12/12/07 Révision 16/07/2009